



Concours culinaire pour les professeurs de français

Gagnez des prix en vous amusant !!!

L'AGPF organise un concours en trois étapes pour les professeurs - « chefs amateurs » :

Étape 1 : une fois son inscription validé, chaque participant recevra un questionnaire sur la gastronomie française à remplir

Étape 2 : à l'aide d'un support vidéo ou photographique, les candidats seront invités à présenter un plat français traditionnel accompagné d'un petit exposé sur la région, d'où le plat est issu.

Chaque présentation sera examinée par un jury qui désignera trois finalistes selon les critères suivants :

- 1) Originalité de la présentation visuelle ;
- 2) Qualité de l'exposé sur la région.

Étape 3 : les trois finalistes seront invités à improviser un plat à partir d'ingrédients imposés par les organisateurs et que les participants découvriront le jour de l'épreuve.

A l'issue de cette dernière étape du Concours, le jury sélectionnera un gagnant d'après les critères suivants :

- 1) le goût
- 2) l'originalité
- 3) la présentation visuelle

Les candidats finalistes seront filmés et pris en photo lors de l'épreuve de cuisine. Avec l'accord des finalistes, ces images ainsi que leurs exposés seront publiés sur la page *Facebook* de l'association.

La date limite de dépôt des candidatures est le 10 mars 2019 avant minuit.

Le participant devra communiquer par courriel à l'adresse agpfgeo@gmail.com ses coordonnées (nom, prénom, école). L'exposé filmé ou illustré par des photos devra être envoyé avant le 20 mars 2019.

La finale se tiendra le 30 mars 2019 au siège de l'AGPF (42, rue Z. Paliashvili) à 12h.

La participation est ouverte aux membres de l'AGPF ayant acquitté leur cotisation.

Le premier prix sera d'un montant de **100 (cent) GEL** versé par virement bancaire.

Les deuxième et troisième gagnants recevront des cadeaux.